



Déclaration liminaire CSA SD

carte scolaire 1^{er} degré 2023

Madame l'inspectrice d'académie,
Monsieur le secrétaire général,
Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Nous ne pouvions pas ouvrir notre propos liminaire sans témoigner de notre effroi suite à l'assassinat de notre collègue professeure d'Espagnol dans un lycée des Pyrénées Atlantiques ce mercredi 22 février. Nous sommes choqués par cette nouvelle qui n'est pas sans nous rappeler l'assassinat de Samuel Paty. Notre métier n'est pas un métier à risque et ne doit pas le devenir ! Nous avons toujours l'impression que cela ne pouvait pas nous arriver, en proximité, et pourtant si, la violence est partout désormais. Ces faits ne doivent surtout pas être traités comme des cas isolés. Combien de collègues vont devoir encore tomber ? Combien de minutes de silence allons-nous devoir respecter avant que notre ministère ne prenne des mesures nécessaires pour protéger ses personnels ? Il est urgent de réagir.

Nous rappelons ici que l'UNSA s'est-constituée autour de sept valeurs fondatrices : **laïcité, démocratie, solidarité, liberté, humanisme, justice sociale et réformisme**. Force est de constater que ces valeurs sont mises à mal dans une société dans laquelle notre mission d'éducation est bien trop souvent fragilisée, voire menacée.

En effet, notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de son fonctionnement, crise de recrutement et de rémunération et crise de justice sociale notamment. Est-ce en supprimant des postes que le ministère envisage de nous aider à surmonter ces crises ?

Une autre crise est sur le devant de la scène depuis le début du mois de janvier, celle du combat de la rue contre un gouvernement sourd, qui n'entend pas un peuple qui rejette en masse son projet de réforme des retraites. Pour l'UNSA, nous le martelons, pas un jour, pas un mois, pas un an de plus !

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat. Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, à l'UNSA, aux côtés de l'ensemble des organisations syndicales, nous réaffirmons notre détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en

appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Venons-en à l'ordre du jour de ce CSA SD : la carte scolaire 1^{er} degré pour la rentrée 2023.

Les documents de travail présentent un nombre conséquent de mesures possibles. La concertation et les échanges de données au plus proche du terrain doivent permettre de retirer nombre de menaces de fermetures. Nonobstant les efforts que vous consentirez dans le cadre contraint qui nous est fixé, ces retraits, à nos yeux et aux yeux des collègues impactés par ces mesures, resteront toujours insuffisants.

En dépit de la baisse démographique que nous subissons depuis plusieurs années, nous ne nous attendions cependant pas à autant de suppressions cette année : 10 postes dans notre département.

A l'UNSA Education, nous dénonçons le choix de ces récupérations de postes à l'échelle nationale alors qu'il **faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation** :

- Besoin de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi pour la formation initiale et continue,
- Besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école,
- Besoin de soutenir une politique volontariste de restructuration de l'offre éducative en milieu rural,
- Besoin de postes de Rased pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants.

Une fois de plus, la carte scolaire n'épargne pas les Rased, une suppression est encore prévue. Chaque année, des postes RASED sont supprimés. Vous nous répondiez jusqu'à maintenant qu'ils étaient vacants, là ce n'est même plus le cas. Une nouvelle zone est encore une fois fragilisée.

Nous le savons toutes et tous : les élèves à besoins particuliers font désormais partie du quotidien de chaque enseignante et enseignant. A l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de remettre à plat le fonctionnement de l'Ecole Inclusive et de se donner les moyens de répondre réellement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. La circulaire de rentrée 2022 voulait une école pleinement inclusive. Or l'exécutif ne la voit que comme un slogan, sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Pour nous, à l'UNSA Education et dans nos syndicats, le projet d'une École inclusive ouverte à tous, quelles que soient les différences dues à l'origine sociale et culturelle ou aux caractéristiques individuelles, implique de **repenser les contenus d'enseignement, de réviser les modalités pédagogiques** afin de permettre les apprentissages de toutes et tous et de réfléchir aux conditions d'accueil de tous les élèves dans les classes ordinaires quand cela est

possible. Pour nous, l'inclusion en milieu ordinaire, notamment des enfants en situation de handicap, doit se faire dès lors qu'il s'agit de la meilleure manière d'accompagner ces élèves. Convaincus que les structures médico-sociales sont parfois plus adaptées à certains élèves, nous dénonçons la volonté du *100 % inclusion* en milieu ordinaire prôné par certaines associations de parents d'enfants en situation de handicap. Nous revendiquons donc **l'ouverture de places supplémentaires dans les structures médico-sociales** (IME, Itep...).

Enfin, nous terminerons notre propos liminaire sur la mixité sociale en milieu scolaire. Nous savons que c'est une problématique plus large que notre ordre du jour, problématique dont vous vous êtes emparée, Madame l'Inspectrice d'académie, et nous saluons vos choix d'accorder des moyens supplémentaires aux collèges dont les IPS sont les plus bas. Nous constatons à contrario que dans les dix «premiers» collèges selon l'IPS, quatre sont des collèges privés sous contrat. Des efforts sont encore possibles dans notre département. Notre syndicat, le SE-Unsa a, depuis des mois, identifié cette problématique comme essentielle car elle touche souvent nos collègues au quotidien. L'évasion scolaire vers l'enseignement privé d'élèves issus de milieux favorisés amplifie les difficultés grandissantes pour les personnels du service public. Cela s'opère au détriment de la réussite de tous les élèves et de la laïcité. Malheureusement, les premières pistes annoncées par le ministre Pap N'Diaye récemment ne permettront pas de lutter contre les inégalités et de renforcer la mixité.

Pour l'UNSA Education, au lieu d'affaiblir en permanence notre service public d'Education, il faut le protéger pour redonner à la population confiance en l'avenir de notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'Ecole.

Merci pour votre attention.

Les représentants UNSA Education : Cécile Le Hir, Hélène Maletterre, Sabine Turschwel.